

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-332 du 8 octobre 1982

chargeant le Camarade Gratien Tonakpon
CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisa-
tion et de la Culture Populaire de l'in-
térim du Camarade Girigissou GADO, Mi-
nistre des travaux Publics, de la Cons-
truction et de l'Habitat pour compter du
7 octobre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 82-329 du 7 octobre 1982 chargeant la Camarade
Valentine GANGBO, 3ème Vice-Président du Comité Permanent de
l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président
de la République pour compter du 7 octobre 1982 ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 7 octobre 1982, le Camarade Gratien
Tonakpon CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture
Populaire est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics, de
la Construction et de l'Habitat pendant l'absence du Camarade Girigissou
GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 8 octobre 1982

Pour le Président de la République, Chef
de l'Etat, Président du Conseil Exécutif
National absent, le 3ème Vice-Président
du Comité Permanent de l'Assemblée Natio-
nal Révolutionnaire chargée de l'intérim,



Valentine GANGBO

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 PPC 2 CPC 2 SPD 2 MTPCH-
MACP autres Ministères 21 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-ONEPI-Gde CHANC. 3
UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-